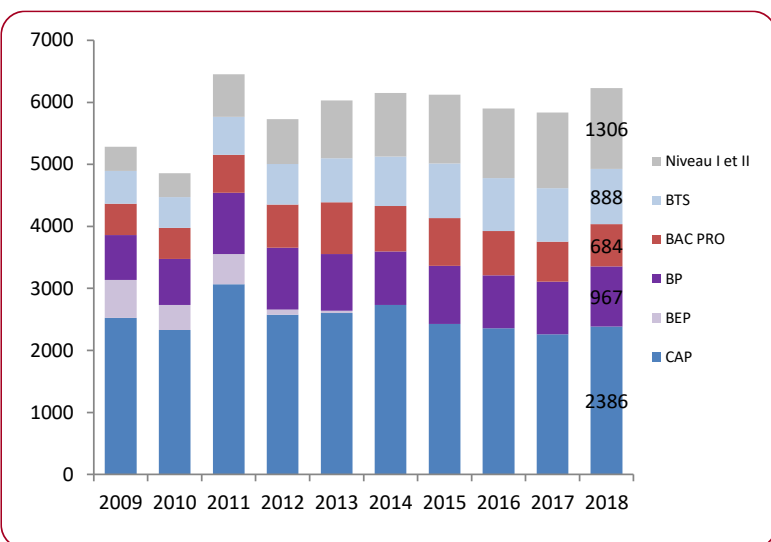


L'insertion professionnelle des apprentis en 2018 dans l'académie de Bordeaux

En février 2018, 70 % des apprentis de l'académie sont en emploi sept mois après leur sortie d'une classe terminale de formation en CFA. Les autres sont au chômage (22%), en stage (2 %), en service civique (1 %) ou inactifs (5 %). Le taux d'emploi a progressé de 5 points, passant de 65 % en 2017 à 70 % en 2018. Cette amélioration est observée pour presque tous les types de diplôme.

En juin 2017, 6 231 jeunes sont sortis des CFA de l'académie

Evolution du nombre de sortants des CFA de l'académie de Bordeaux



Source : IPA 2009 à IPA 2018 - Classes terminales - Rectorat de Bordeaux (Effectifs pondérés)

Parmi les 8 427 apprentis présumés-sortants interrogés, 6 231 jeunes sont effectivement sortis d'une année terminale de formation par apprentissage en juin 2017, les autres ayant finalement poursuivi leurs études.

Le volume de sortants concernés par l'enquête a progressé d'environ 7 % en un an et atteint son plus haut niveau depuis 2012.

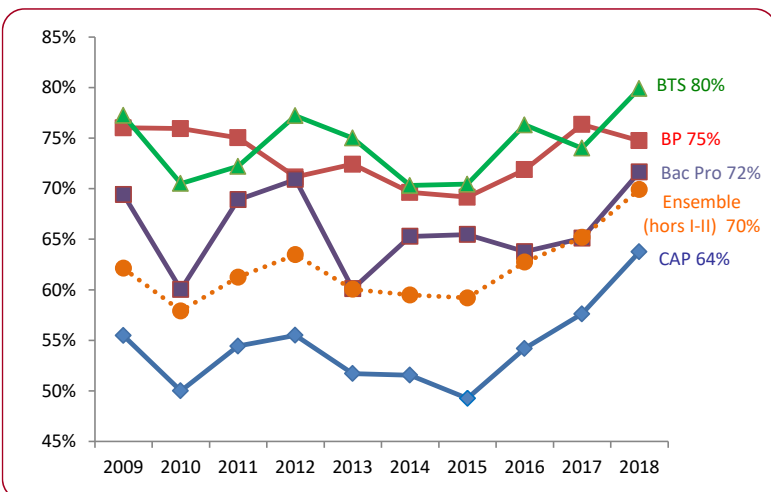
Parmi l'ensemble des sortants, 35 % sont issus d'une formation supérieure, BTS ou formation de niveau I et II (licence et au-delà). Les apprentis issus d'une formation de niveau IV (bac ou brevet professionnel) ou de niveau V (CAP) représentent respectivement 27 % et 38 % de l'ensemble des sortants.

Le taux de sortie, c'est-à-dire le nombre de sortants rapporté au nombre d'inscrits en N-2, varie selon le niveau de formation. Il passe de 28 % pour les CAP à environ 45 % pour le niveau I-II et les brevets professionnels (BP), 62 % pour les bacs professionnels et 64 % pour les BTS.

Les poursuites d'études sont beaucoup plus nombreuses que l'an passé pour les CAP et les brevets professionnels.

Et sept mois plus tard...

Evolution des taux d'emploi après la sortie d'une classe terminale de formation (en %)



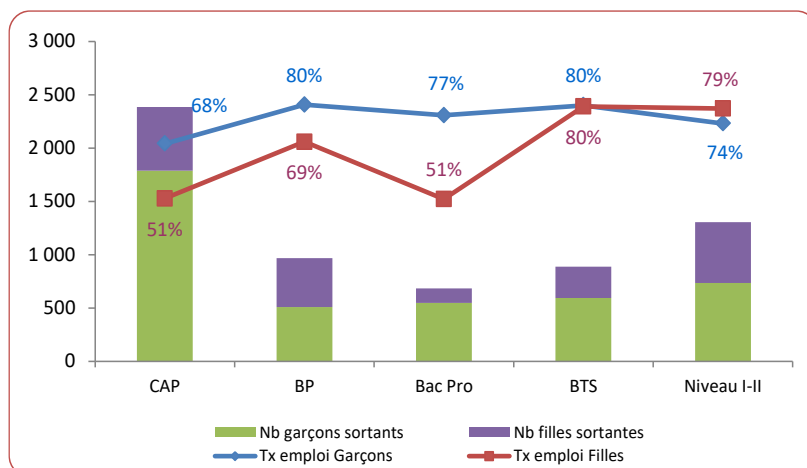
70% des sortants des classes terminales de CFA sont en emploi (hors sortants des niveaux I et II)

En un an, le taux d'emploi des apprentis a fortement progressé (+5 points) et se situe à un niveau record en 2018. Cette hausse se retrouve pour presque tous les types de diplôme (+6 à 7 % pour les CAP, les bacs professionnels et les BTS). A l'inverse, le taux d'emploi des brevets professionnels a légèrement diminué entre 2017 et 2018 (-1 point). La baisse a été plus marquée pour les diplômes de niveau I ou II (-5 points).

Comme les années précédentes, l'emploi reste favorisé pour les sortants des niveaux de formation les plus élevés. Une large part des apprentis issus d'une formation supérieure sont en emploi sept mois après leur sortie (80 % pour les BTS et 76 % pour les sortants d'une formation de niveau I ou II). Le taux d'emploi à court terme est également élevé parmi les sortants d'un diplôme de niveau IV : 75 % pour les sortants de brevet professionnel et 72 % pour ceux issus d'un bac professionnel. Il est moins élevé pour les sortants de CAP (64 %).

Source : IPA 2009 à IPA 2018 - Classes terminales - Rectorat de Bordeaux
Taux d'emploi = nombre de sortants en emploi / nombre de sortants (pondérés)

Nombre de sortants et taux d'emploi selon la classe de sortie et le sexe (en %)



Source : IPA 2018 - Classes terminales - Rectorat de Bordeaux

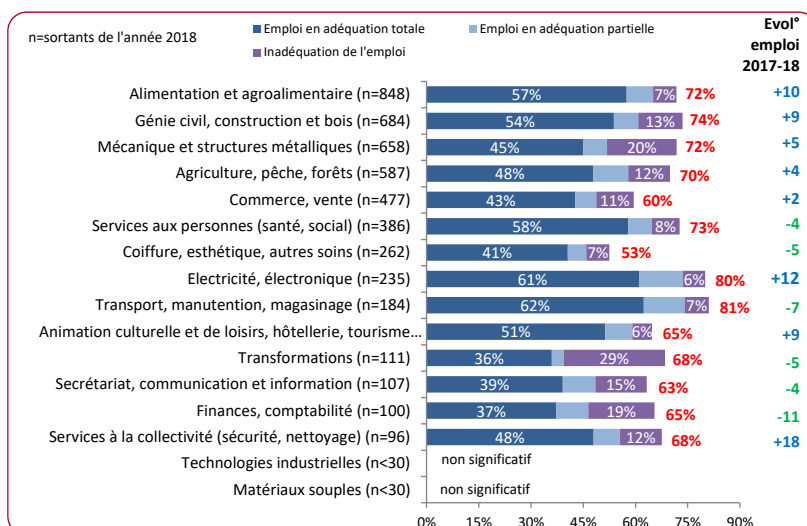
Des écarts marqués entre filles et garçons

Le taux d'emploi des garçons est supérieur de 11 points à celui des filles (73 % contre 62 %). En un an, il a progressé de 7 points chez les garçons mais est resté stable chez les filles.

L'écart des taux d'emploi entre garçons et filles est très marqué parmi les sortants de bac professionnel (+26 points en faveur des garçons), de CAP (+17) et de brevet professionnel (+11). A l'inverse, parmi les sortants des formations de niveau I ou II, le taux d'emploi est plus élevé chez les filles (+5 points). Enfin, le taux d'emploi des sortants de BTS est équivalent chez les filles et chez les garçons.

Les spécialités de formation, choisies différemment par les filles et les garçons, influencent aussi leur insertion professionnelle.

Taux d'emploi selon la spécialité de formation et l'adéquation avec la formation (en %)



Une évolution du taux d'emploi variable selon les spécialités de formation

L'emploi à court terme des apprentis, ainsi que son adéquation avec la formation suivie, varie selon la spécialité de formation. Le taux d'emploi passe ainsi de 53 % dans les spécialités de la coiffure et de l'esthétique à 81 % dans le transport, la manutention et le magasinage.

La part des apprentis ayant trouvé un emploi en totale adéquation avec leur formation varie de 36 % dans les spécialités des transformations à 62 % dans celles du transport, de la manutention et du magasinage.

Entre 2017 et 2018, le taux d'emploi a fortement progressé dans les spécialités des services à la collectivité (+ 18 points) ainsi que dans l'électricité et l'électronique (+ 12). A l'inverse, il a nettement diminué dans les spécialités des finances et de la comptabilité (-11).

Source : IPA 2018 - Classes terminales (hors niveau I-II) - Rectorat de Bordeaux

L'enquête IPA 2018

L'enquête Insertion professionnelle des apprentis (IPA) est un dispositif national piloté par le ministère de l'Education nationale. Elle a pour but de mesurer l'insertion professionnelle des jeunes sept mois après la fin de leurs études. Elle est réalisée chaque année, dans toutes les académies de métropole et d'outre-mer, auprès de tous les sortants des années terminales de formation des CFA, y compris les CFA agricoles.

Le questionnaire, rénové en 2017, est identique à celui de l'enquête Insertion dans la Vie Active (IVA) et permet des comparaisons entre apprentis et lycéens. Il distingue désormais une situation de service civique ou volontariat non repérée auparavant. Cette situation, qui fait l'objet d'une modalité spécifique, n'est pas prise en compte dans le calcul du taux d'emploi.

En 2018, la population interrogée est de 8 427 présumés-sortants d'année terminale de formation, dans l'académie de Bordeaux. Le taux de réponse final s'établit à 56 %. Il a été atteint notamment grâce à la poursuite du partenariat visant à augmenter les taux de réponse via des relances téléphoniques. Cette année, ce partenariat a concerné les trois académies de la région Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux, Poitiers et Limoges). Les relances téléphoniques, financées par la Région, ont été réalisées par un prestataire externe du 28 mai au 30 juin 2018.

Pour aller plus loin :

- Les résultats académiques IVA-IPA 2017 : [Brèves Stat n°05-17](#) ; [n°04-17](#) / [Stat-Info n°01-17](#) ; [n°02-17](#)
- Les résultats Nouvelle-Aquitaine IVA-IPA 2017 : [Résultats détaillés Apprentis](#) ; [Résultats détaillés Lycéens](#)
- Note d'information nationale IVA-IPA 2017 : [NI n° 18.08](#) (apprentis) ; [NI n° 18.09](#) (lycéens)
- Les résultats des années antérieures : [Archives](#)

Sophie DONCQUE